

Tél : 01 60 67 31 09	<input type="checkbox"/> Maternelle	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre	Date
Courriel Ce.0770304m@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre	Le 23/06/2020
	<input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre	De 18H00 à 19H00
		<input type="checkbox"/> extraordinaire	

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● SABBAR Lucile ● GUINCHARD Marie-Jo ● CONS-MANRIQUE Ingrid ● PICOZZI Isabelle 	<ul style="list-style-type: none"> ● VALENTIN Bruno ● VOLANT Florence ● DORMION Sandra
IEN ou son représentant	●	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● BELLANGER Aurore ● BINON Alexia ● DELCLEF Cécile ● LEFEBVRE Carole ● CHABOCHE Sylviane 	<ul style="list-style-type: none"> ● REMBRY Virginie ● LEGRAND Sophie ● LETERRIER Romain
Le maire ou son représentant	● BORZUCKI Jean-Claude	
Autres membres invités : parents suppléants		
<u>Absent(es)</u>	<u>Absent(es) excusé(es)</u>	
●	<ul style="list-style-type: none"> ● Madame LENOIR (IEN) ● PATHIER Aurore (parent élu) ● CHARDONNET Marie (enseignante) 	

Président(e) de séance : VOLANT Florence	Secrétaire de séance : DORMION Sandra
--	---------------------------------------

ORDRE DU JOUR du conseil d'école du 3^{ème} trimestre

1. EFFECTIFS pendant le confinement et post-confinement (phases 1, 2 et 3)

- a) Lors du confinement, l'école élémentaire a été un pôle d'accueil pour les enfants des professionnels indispensables à la gestion de crise (soignants, personnels de secours et de sécurité). 2 ou 3 enfants ont été accueillis chaque jour par des personnels volontaires et ont bénéficié également des services de garderie et de restauration.
- b) Lors de la phase 1 du déconfinement (14/05 au 29/05) : seuls les enfants prioritaires ont été accueillis (enfants des personnels soignants et assimilés, des enseignants, des services de secours, les enfants avec handicap et les enfants en rupture avec les apprentissages). Lors de cette première phase, Mme Volant a été déchargée totalement et les 5 autres enseignants présents ont d'abord accueilli 26 élèves puis très rapidement 35 dès le 18/05.
- c) Lors de la phase 2 du déconfinement (02/06 au 19/06) : Les 6 enseignants présents ont accueilli les enfants dont les parents étaient demandeurs, au maximum de la capacité d'accueil de leur classe, dans le respect du protocole sanitaire (environ 10 à 12 élèves par classe)
- d) Phase 3 du déconfinement : le protocole étant assoupli, la capacité d'accueil dans les classes a augmenté. Nous accueillons à ce jour 138 élèves pour 7 enseignants (soit presque 75% des effectifs). 2 enseignantes n'ont pas repris en présentiel mais nous bénéficions de la présence d'un remplaçant jusqu'au 03/07, ce qui nous permet d'accueillir la totalité des enfants présents. Certaines classes ne pouvant contenir la totalité des élèves présents dans le respect du protocole, certains enfants sont accueillis dans d'autres classes moins chargées.

2. EFFECTIFS ET RÉPARTITION PÉDAGOGIQUE POUR R2020

Selon les annonces du gouvernement, nous ne devrions pas avoir de fermeture à la rentrée, puisque nous sommes dans une zone rurale. Nous gardons donc notre 8^{ème} classe, cette année encore.

Madame Chardonnet quitte l'école car elle a obtenu un poste à Nangis.

Nous accueillerons Mme Thevenet à la rentrée prochaine.

A ce jour, nous avons un effectif prévu de 184 élèves répartis comme suit :
36 CP, 29 CE1, 37 CE2, 42 CM1, 40 CM2.

Les répartitions auxquelles nous avons réfléchi, privilégient des classes avec des effectifs équilibrés; mais elles sont complexes à envisager car nous aurons l'an prochain 9 enfants relevant d'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) qui seront mutualisés (c'est-à-dire partagés entre les enfants qui en ont besoin).

Les répartitions ne sont pas arrêtées de manière définitive car les effectifs changent parfois entre fin juin et la rentrée. On s'orienterait vers :

Mme Volant(+autre) CP, Mme Sabbar CP/CE1, Mme Cons-Manrique CE1, Mme Picozzi CE2,
Mme Guinchard CE2/CM1, Mme Thevenet CM1, Mme Dormion CM1/CM2 , M Valentin CM2,
Ces répartitions sont amenées à être modifiées selon les inscriptions à venir.

La rentrée aura lieu le Mardi 1^{er} septembre 2020. Nous n'en connaissons pas encore les modalités.

Les listes des classes (avec seulement les prénoms) seront affichées le Lundi 31 août au soir après les répartitions définitives.

Le jour de la rentrée: les enseignantes de CP accueilleront leurs élèves dans la petite cour de la garderie pour éviter tout attroupement sur le parvis (plan vigipirate oblige) tandis que les autres enfants rentreront seuls dans la cour.

3. Constitution de la commission en vue de l'organisation des élections d'octobre prochain.

Afin d'assurer l'organisation et le déroulement des futures élections de parents d'élèves, une commission doit être mise en place.

Sa composition doit être la suivante : la directrice, un enseignant, deux parents d'élèves issus du précédent scrutin, éventuellement un représentant de la collectivité locale.

Je profite de ce point pour rappeler qu'il a été voté au 1^{er} conseil d'école que le prochain scrutin se fera exclusivement par correspondance. Il n'y aura pas de bureau de vote. Les parents de la commission seront simplement invités à participer au dépouillement.

Les parents élus présents (Mmes Bellanger, Binon, Rembry, Legrand, Delclef, Lefebvre) assisteront à la réunion de préparation mi-septembre.

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT/LISTES DES FOURNITURES

La somme allouée aux fournitures scolaires est de 45 euros par enfant.

Comme à la rentrée dernière, les enseignants demanderont quelques achats aux familles (en respect avec la liste autorisée par le Ministère de l'Education Nationale) mais fourniront le matériel aux enfants qui ne l'ont pas.

L'économie ainsi faite permet l'achat de matériel pédagogique ou le renouvellement de manuels scolaires.

Les listes de fournitures seront envoyées par mail et affichées au panneau d'affichage avant la sortie des classes.

5. POINT COOPERATIVE

Bilan coopérative : M Valentin annonce un solde positif de 16026,93 euros à ce jour. Nous bénéficions chaque année d'une subvention de 2500 euros. Celle-ci pourrait-elle être cette année, ajoutée aux crédits alloués pour le fonctionnement et permettre ainsi l'achat de manuels supplémentaires ?

RDV pour le bilan de la coopérative: le LUNDI 31 AOÛT à 14h00 avec Mmes Bellanger et Legrand

6. LIAISONS CM2/6°, GS/CP

a) CM2/6°

Habituellement, les élèves de CM2 ont la possibilité de visiter le collège courant juin, sur une demie journée. Cette année, où rien n'est habituel, cette visite n'aura pas lieu. Cependant, si cela peut rassurer les parents (et les enfants), nous rappelons que les élèves de 6° ont le collège pour eux seuls le jour de la rentrée, ce qui facilite leur adaptation (notamment pour la cantine).

Pour la liaison pédagogique :

Cette année, tout a été transmis au collège par mail. La commission de liaison n'aura pas lieu.

b) GS/CP :

Cette année, les GS n'auront pas la possibilité de venir passer une matinée dans leurs futures classes. Mais nous savons pouvoir compter sur les facultés d'adaptation des enfants à la rentrée prochaine.

7. Financement des sorties (cars), créneaux piscine, intervenante musique

La nouvelle municipalité maintient :

- le financement des cars pour les sorties à raison d'un car pour 2 classes,
- le financement de 55 créneaux piscine (56 en réalité pour être équitable)
- la poursuite du travail avec l'intervenante musique.

8. REMISE DES PRIX PAR LA MUNICIPALITE AUX CM2

Chaque année, la municipalité marque le départ des CM2 en 6° par une rencontre symbolique. Cette année, chaque enfant a reçu par mail une invitation pour **la remise qui aura lieu le vendredi 26 juin à 18h**. Les enfants, qui se présenteront avec leurs parents se verront offrir une calculatrice (modèle demandé au collège de Donnemarie-Dontilly) et un Bescherelle.

De plus, tous les élèves de CM2 ont reçu, de l'éducation nationale, un recueil de fables, qu'il leur est recommandé de lire pendant les vacances.

9. RAPPEL DU CALENDRIER SCOLAIRE

L'an prochain, la rentrée se fera le **mardi 1er septembre**. Les dates des vacances scolaires 2020/2021 sont les suivantes :

	Arrêt des cours après la classe	Reprise le matin
Toussaint	Vendredi 17/10/20	Lundi 02/11/20
Noël	Vendredi 18/12/20	Lundi 04/01/21
Hiver	Vendredi 12/02/21	Lundi 01/03/21
Printemps	Vendredi 16/04/21	Mardi 03/05/21
Eté	Mardi 06/07/21	
Pont de l'Ascension	Mardi 11/05/21	Lundi 17/05/21

10. DEMANDE DE TRAVAUX ET D'INVESTISSEMENT

Voir les fiches de besoin qui seront données à la mairie, via M Menez.

Nous ferons le tour de l'école ensemble la dernière semaine.

Quand le raccordement de l'école à la fibre est-il prévu ?

Séance levée à 19h00

Secrétaire de séance : DORMION Sandra

Présidente du conseil : VOLANT Florence